

la France saurait dignement porter cette Ceinture de force et de justice.

Saint Louis eut la gloire de donner Loches à la France. Il l'acheta, moyennant six cents livres de rentes et la cession de Châtillon-sur-Indre, d'un héritier de Dreux de Mello, qui l'avait accompagné en Terre-Sainte. La vente est constatée par lettres patentes, datées du camp d'Egypte, en décembre 1249. Le saint roi, après la croisade, vint saluer sa divine Protectrice, et passa trois jours à l'ombre de son sanctuaire.

Jérusalem fut la première dépositaire des principaux objets qui avaient été à l'usage de la Mère de Dieu pendant les jours de son pèlerinage ici bas.

Jérusalem se dépouilla d'une portion de ses saintes richesses, en faveur de Constantinople. Celle-ci en fit part, à son tour, à l'Occident, pour reconnaître les insignes services rendus par Charlemagne. Parmi les nombreux présents envoyés, se trouvait une Ceinture, portée par Marie, pendant qu'elle vivait. Nous l'avons vu déposée par le pieux empereur à Aix-la-Chapelle. Charles le Chauve en reçut un fragment, sans doute, par la piété de la reine, dans une ceinture faite de ses propres mains. Cette supposition ne saurait être rejetée, comme manquant de fondement historique; il suffit qu'elle soit rationnelle pour l'admettre. Comment de la chapelle du palais impérial, passe-

t e
un
(
d'i
sio
gé
à E
il a
gue
Mo
ten
"
Ric
jou
pré
par
extr
cou
une
dats
avoi
que
jure
de r
les p
hom
No
empi
cet é
Grise
baron